

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE L'ÎLE D'ORLÉANS
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS**

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE, 3 SEPTEMBRE 2019

À la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans tenue le 3 septembre 2019 à 20h00 au centre administratif, 8, chemin des Côtes, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, étaient présents Mme Sandrine Reix, M. Jean Lachance, Mme Élisabeth Leclerc, M. Jean Lapointe et M. Alain Létourneau, tous formant quorum sous la présidence de M. Jean-Claude Pouliot, maire.

Les avis de convocation concernant cette réunion ont été délivrés selon la loi.

Louise Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour

- 1. DÉMISSION DE MME MARIE-ÈVE BERGERON, DIRECTRICE-GÉNÉRALE & SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**
- 2. DÉMISSION DE MME ANDRÉE MARTIN-LAMBERT, DIRECTRICE-GÉNÉRALE & SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**
- 3. DÉMISSION DE MME CHANTAL DAIGLE, CONSEILLÈRE**
- 4. NOMINATION D'UNE DIRECTRICE-GÉNÉRALE & SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. DÉMISSION DE MME MARIE-ÈVE BERGERON, DIRECTRICE-GÉNÉRALE & SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

2019-09-133

Le 16 avril 2019, Mme Marie-Ève Bergeron alors en congé maternité et qui occupait le poste de directrice-générale & secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans a remis sa démission; le document est déposé à la table du conseil.

Il est proposé par Mme Sandrine Reix, appuyé par M. Alain Létourneau et résolu d'accepter cette démission

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s

2. DÉMISSION DE MME ANDRÉE MARTIN-LAMBERT, DIRECTRICE-GÉNÉRALE & SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

2019-09-134

Mme Andrée-Martin Lambert qui agissait comme directrice-générale et secrétaire-trésorière adjointe pendant le congé maternité de Mme Marie-Ève Bergeron remet sa démission effective au 26 août 2019.

Il est proposé par M. Jean Lapointe, appuyé par Mme Sandrine Reix et résolu d'accepter cette démission.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s

3. DÉMISSION DE MME CHANTAL DAIGLE, CONSEILLÈRE

Le 8 août 2019, Mme Chantal Daigle a informé la municipalité qu'elle démissionnait de son poste de conseillère au siège numéro deux (2) à compter du 11 août 2019.

Conformément à l'article 316 de la Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités cet écrit dûment signé est déposé au conseil. Il y a donc vacance au siège numéro deux (2) du Conseil municipal de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

4. NOMINATION D'UNE DIRECTRICE-GÉNÉRALE & SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

2019-09-135

CONSIDÉRANT la démission de Mme Marie-Ève Bergeron au poste de directrice-générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans ;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures, les entrevues, les évaluations et les recommandations de la firme *Consultation Formaction* qui ont conduit à une personne correspondant au profil recherché pour ce poste;

CONSIDÉRANT QUE les conditions de travail et les conditions salariales proposées ont été acceptées par la candidate;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sandrine Reix, appuyé par Mme Élisabeth Leclerc et il est résolu d'embaucher Mme Chantal Daigle à titre de directrice générale & secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, à compter du 3 septembre 2019 et d'autoriser le maire Jean-Claude Pouliot à signer le contrat d'engagement

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par M. Jean Lapointe, il est 20h07.

Le maire Jean-Claude Pouliot atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Claude Pouliot, maire

Louise Leclerc, secrétaire-trésorière adj.